



CENTRE DE DOCUMENTATION  
ET DE RECHERCHES EUROPÉENNES  
Centre d'Excellence Jean Monnet EA n° 3004



## Ateliers de travail

### *Politiques foncières innovantes*

### *Politiques agricoles et alimentaires innovantes*

Centre Lascaux sur les transitions

<https://lascaux.hypotheses.org>

Le Centre Lascaux sur les transitions travaille à la conception d'un droit permettant d'établir une corrélation entre les besoins vitaux (spécialement le besoin de se nourrir) et les ressources foncières et naturelles nécessaires pour les satisfaire. Il s'agit de dépasser la gestion des ressources naturelles classiquement soumise à la « loi » de l'offre et de la demande, pour aller vers la mise en œuvre d'une « loi d'ajustement » des ressources naturelles et des besoins fondamentaux. L'objectif n'est pas de concevoir une loi au sens formel du terme, mais d'élaborer des principes-cadres sur l'agriculture et l'alimentation pouvant servir de guide à l'action publique. Chaque État pourra les mettre en œuvre de la manière la plus adaptée aux spécificités de son territoire. Dit autrement, il s'agit de faciliter la transition d'un modèle économique international, et donc à prétention universelle, vers des systèmes alimentaires pluriels et adaptés à chaque territoire, mais en connexion les uns avec les autres.

La méthodologie que nous mettons ici en œuvre repose sur approche inductive et ascendante (de type *bottom-up*) : cette démarche consiste à partir des perceptions et des initiatives de terrain afin de réunir un nombre significatif d'expériences mettant en œuvre des pratiques innovantes : politiques publiques locales, projets d'entreprises, initiatives citoyennes, paysannes, associatives ou coopératives.

En effet, la transformation des modes de production agricole et, plus largement, des systèmes alimentaires, est en train de s'opérer, partout dans le monde, à partir d'initiatives locales portées par une myriade d'acteurs publics

et privés. Une transition vers des systèmes alimentaires plus respectueux non seulement des ressources naturelles et de l'environnement – plus « durables », mais aussi des intérêts des consommateurs-citoyens et de tous ceux qui travaillent la terre est certainement en marche. Depuis la fourchette jusqu'à la fourche, les territoires réinventent des façons de produire, de transformer, de distribuer et de consommer, revisitent leur rapport à la terre et aux ressources naturelles et imaginent de nouveaux modes de gouvernance à l'appui de dispositifs institutionnels innovants ou revisités.

Le CELT a répertorié un nombre significatif de ces expériences, afin de tenter d'en dresser une typologie, avec plusieurs questions à l'esprit :

- Quels sont les objectifs poursuivis par ces acteurs territoriaux ? Ont-ils mené leur projet avec la préoccupation tout à la fois de rationaliser l'usage des ressources naturelles offertes par leur territoire et de satisfaire des besoins vitaux des populations concernées ? Leur stratégie a-t-elle consisté à établir une corrélation entre ces ressources et ces besoins ?
- Quelles difficultés ont-ils rencontrées dans la mise en œuvre de leur projet : difficultés de nature économique, politique, freins juridiques, etc. ? Le mille-feuille des compétences des collectivités locales a-t-il compliqué la mise en œuvre de leur projet ?
- Comment les acteurs se sont-ils appropriés le cadre réglementaire, les outils juridiques disponibles afin de déployer leurs projets ? Ont-ils eu recours à des dispositifs juridiques et/ou institutionnels spécifiques et inventé des modes de « gouvernance » dédiés ?
- Qu'est-ce que ces pratiques innovantes disent au droit, disent du droit ? De quel droit aurions-nous besoin pour en faciliter la mise en œuvre ?
- L'addition de toutes ces initiatives est-elle de nature à former un ou des modèles d'économie agricole et d'exploitation des ressources naturelles spécifique(s) ?

L'objectif de ces ateliers de travail<sup>1</sup> est de donner la parole aux acteurs de terrain afin de nous aider à répondre à ces questions et à fixer ainsi la « grammaire » des principes qui pourraient gouverner à l'avenir l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles.

---

<sup>1</sup>Avec la participation de : Alain BERNARD, Pierre-Etienne BOUILLOT, François COLLART DUTILLEUL, Marion CHARBONNEAU, Benoît GRIMONPREZ, Nicolas PAUTHE, Fabrice RIEM, et Philippe ZAVOLI.

Les ateliers se tiendront dans l'auditorium du Campus universitaire de Bayonne, 8 allée des Platanes.

Entrée libre après inscription : nicolaspauthe@wanadoo.fr

**Jeudi 22 septembre 2022**

**Atelier n° 1 : Politiques foncières innovantes**

**9h – 12h30. Table ronde : Préservation des terres agricoles, mobilisation du foncier, mise en valeur agroécologique du foncier, Gouvernance des ressources foncières**

- B. AULANIER (*Terre de liens*). « Récolte d'initiatives foncières ».
- Y. GOÏC (TETRAA). Parc du Queyras ; projet de SCIC foncière.
- G. LEFRANÇOIS (SAFER Occitanie). Projet « Friche Rebelle ».

**12h30 – 14h. Repas**

**14h – 15h. Suite et fin de la table ronde :**

M. A. MARTIN LOPEZ (Professeur à l'Université de Séville). Vers une gouvernance européenne des terres agricoles ?

**15h – 15h30 : Pause**

**15h30 – 17h. Discussion : Quels principes pour gouverner l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles ?**

**Vendredi 23 septembre 2022**

**Atelier n° 2 : Politiques agricoles et alimentaires innovantes**

**9h – 12h30. Table ronde 1 : Comment étendre à un territoire une politique alimentaire durable ?**

D. DUCOEURJOLY. TETRAA : 9 territoires expérimentaux sur la manière d'étendre à un territoire une politique alimentaire durable.

J.-F. PECHEUR. GAL Pays des Condruses (7 communes).

- J.-M. PEARD. Invitation à la ferme (production/transformation/distribution).
- E. CERDA (Directeur national de l'agroécologie, Argentine).

**12h30 – 14h. Repas**

**14h – 15h30. Table ronde 2 : L'agriculture urbaine**

- G. SAFONT. Commune de Mollet del Vales, Catalogne (« Repenser la production agroalimentaire dans les petites et moyennes villes européennes). URBACT/Agri Urban.
- P. RODRIGUES. Territoires Biocanteen (URBACT) : Commune de Torres Vedras (Portugal).
- J.-I. PEREYRA (RENAMA : Réseau national argentin des municipalités et communautés promouvant l'agroécologie) et E. CERDA (Directeur national de l'agroécologie, Argentine).

**15h45 – 17h30. Table ronde 3 : La gouvernance des projets alimentaires**

- L. BODIGUEL et Ch. MARGETIC Les acteurs et modalités de la gouvernance alimentaire : [Projet Frugal](#) (« Formes urbaines et gouvernance alimentaire »).
- A. BEYRIS-DUVIGNAU Chargée de mission Gouvernance alimentaire et Résilience alimentaire, Bordeaux Métropole : **Le Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable de Bordeaux Métropole.**
- H. DOUENCE. Le Projet alimentaire territorial du Béarn.
- G. PEROLE. « [Coopération internationale des gouvernements locaux](#) » : Mouans-Sartoux, avec l'association *Méditerranée Afrique Solidarité*, a contribué avec la coopérative Sichem au Togo à la construction d'une cantine biologique et de son jardin associé.